



Vivre à Arbin



Vie du Village

Faits divers

Lettre n°86.

Bien cher Albinus,

Dans mes lettres 59 et 60, d'octobre 2011, j'attirais ton attention sur la gestion et la conservation des terrains de la zone industrielle, côté route des Jardins (appelée par certains « route des vagues »), en particulier sur le laisser-aller de la Commune qui acceptait sur ses terrains des décharges sauvages. Quelques photos te permettaient de voir ce qu'il en était. Quelques semaines plus tard tout était enfoui par l'aplanissement du terrain et un petit talus de terre avait été érigé sur le trottoir afin d'interdire de nouvelles incivilités.

Ce talus n'a évidemment empêché en rien des malpropres de continuer à déverser leurs saletés, non seulement sur les terrains de la Commune, mais aussi sur le trottoir et comme tu peux le voir sur les photos prises ces jours-ci, ça déborde même sur la route.



Cette décharge en « activité permanente » peut recevoir tous types de matériaux : terre, pierres, parpaings, carrelage, tubes, dalles plastiques, structure en béton, etc.





Tout ça persiste depuis longtemps, en fait depuis 2011 ces dépôts n'ont jamais cessé. Mais, après tout, dès lors que les Elus semblent s'en désintéresser pourquoi certains, peu scrupuleux de l'environnement, ne tomberaient-ils pas dans la facilité ? A moins que l'absence volontaire de panneau d'interdiction ne soit un encouragement à ces agissements ?

Tu vois Albinus, il ne faut donc pas s'étonner si ce laxisme permet d'autres comportements tout aussi condamnables !

A bientôt,

Ton ami Nicolas

Mars 2013